



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fivaviana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

## PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

### SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

#### RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE MARKETING DU TOURISME 2025-2029 DE LA DESTINATION MADAGASCAR

Crédit IDA-69290

AMI N° C-330-PIC3-TOU/2024

Date de lancement : 30 octobre 2024

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
2. L'objectif principal de la mission consiste à mettre à la disposition des acteurs clés du tourisme les outils stratégiques et opérationnels leur permettant de rehausser la notoriété de la destination Madagascar, y attirer davantage de visiteurs pour accroître le nombre d'arrivées touristiques, et optimiser sa réputation. La mission se subdivise en trois (03) étapes :
  - Le diagnostic de la destination dans son environnement concurrentiel et observation des tendances de consommation des marchés émetteurs pour une meilleure adéquation de l'offre à la demande.
  - L'élaboration de la stratégie et du plan marketing
  - L'appui à la mise en œuvre, le suivi-évaluation, ainsi que le transfert de compétences.

Le Cabinet sera en étroite collaboration avec les entités en charge de la promotion – à savoir le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat de Madagascar (MTA) et ses démembrements au niveau régional, l'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM) et les Offices Régionaux du Tourisme (ORT) et les entités bénéficiaires des actions de promotion telles que la Confédération du Tourisme de Madagascar (CTM) et ses groupements/entités membres, les compagnies aériennes et les gestionnaires d'aéroports.

3. Les Termes de Référence détaillées pour la mission peuvent être consultés sur le site [www.pic.mg](http://www.pic.mg) ;
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite maintenant les cabinets de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services et joindre dans leur dossier au moins les pièces suivantes :
  - Une lettre de manifestation d'intérêt
  - Un dossier de présentation détaillée du Cabinet (format libre), dans lequel doivent être mises en exergue les réalisations /expériences générales et spécifiques liées à la mission objet de la présente sollicitation.

Il est à noter que le dossier de manifestation d'intérêt ne doit fournir aucun renseignement sur le personnel-clé listé dans les Termes de références.

Pour être qualifié, le Cabinet devra être une firme réputée et spécialisée dans le développement et le marketing touristique, disposant d'au moins huit (8) années d'expérience internationale dans le domaine de l'élaboration de stratégie marketing du tourisme et ayant réalisé les mêmes prestations dans des destinations similaires à Madagascar. Une expertise dans le branding serait un atout.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » quatrième édition 2020 et ses mises à jour, énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.
7. Un cabinet sera sélectionné conformément à la méthode de recrutement de Sélection fondée sur les qualifications des consultants énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.
8. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 17h00.
9. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être remis exclusivement par mail, sous format PDF au plus tard le **13 novembre 2024** à minuit (heure locale) à l'adresse : [procurement@pic.mg](mailto:procurement@pic.mg)

L'objet du mail d'envoi doit porter obligatoirement la mention suivante « *AMI N°C-330-PIC3-TOU-2024* – « **ELABORATION DE LA STRATEGIE MARKETING DU TOURISME – MADAGASCAR** »

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 30 octobre 2024  
La Coordination Nationale du Projet PIC3